

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2021

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS D'ENFANT MALADE - (N° 4424)

AMENDEMENT

N ° AS1

présenté par

Mme Fiat, M. Ruffin, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Panot, M. Mélenchon, Mme Obono,
Mme Ressiguiet, M. Lachaud, Mme Rubin, M. Corbière, M. Coquerel, M. Bernalicis,
Mme Autain, M. Prud'homme, Mme Taurine et M. Larive

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.